

**La famille COLLIN de LA RONCIÈRE
(Champagne, Guadeloupe, XVIIe-XXe siècle)**

Francis Cardinale, Bernadette et Philippe Rossignol

in memoriam Marius et Huguette Cardinale

Préambule :

Nous avons commencé cette étude généalogique il y a de nombreuses années. L'ayant communiquée à *Francis Cardinale*, qui avait repris les recherches faites par ses parents, nous avons reçu de lui plusieurs compléments et corrections que nous intégrons avec la mention (FC).

Une noble ascendance ?

Quand Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière se marie en Guadeloupe en 1787, il est dit fils de :

messire Claude COLLIN, Seigneur de BARYZIEN,
juge d'armes de la noblesse du duché de Lorraine,
et dame Marie Geneviève Constance LE FÈVRE VAUBECOURT,
dame de LA RONCIÈRE, tous deux alors décédés

Le nom « de LA RONCIÈRE » accolé au patronyme COLLIN viendrait donc de sa mère.

La « tradition » de cette noble ascendance s'est transmise dans la famille jusqu'à la fin du XXe siècle.

Des trouvailles de *Pierre Bardin* dans le Minutier central des notaires à Paris la remettent en cause ¹.

La famille en France

L'ascendance réelle de Jean Claude COLLIN de LA RONCIÈRE est encore plus intéressante qu'une éventuelle noblesse par sa progression sociale.

Claude Collin était fils d'un laboureur du petit village d'Epizon, près Joinville en Champagne, en Haute-Marne (52), à la pointe nord-est du département, à la frontière de la Lorraine. Claude Collin partit pour Paris comme menuisier, après la mort de sa mère, laissant à Epizon son père veuf et son frère aîné, lui aussi laboureur, pour suivre son oncle maternel René David, aussi menuisier, chez qui il habitait, collègue de Boncourt paroisse Saint Étienne du Mont, rue Bordet ². Il épousa en 1701 la fille d'un maître menuisier parisien, ancien juré de sa communauté, domicilié rue de la Harpe, paroisse Saint Séverin, et ses témoins de mariage étaient, outre son oncle René David, un cousin,

¹ Ses trouvailles dans le minutier central il y a quelque 20 à 25 ans, sont à l'origine de nos recherches sur cette famille. *Pierre Bardin* les avait aussi envoyées à *Marily Gouyé-Pétrélluzzi* qui les a diffusées parmi ses cousins, lesquels ont oublié qui en était « l'inventeur ». Rendons à César...

² C'est l'actuelle rue Descartes et, sur l'emplacement de l'ancien collègue de Boncourt, fut établie par la suite l'École Polytechnique et, aujourd'hui, le ministère de la Recherche.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Nicolas Colas, marchand de fer à Paris ; ceux de son épouse Jeanne Chouquet étaient plusieurs oncles et tantes parmi lesquels un maître tondeur de draps de la manufacture des Gobelins, un maître maçon, un maître menuisier. En dot elle recevait 1.500 livres et l'oncle René David promettait de bailler à son neveu 500 livres. Commença alors son ascension. Il devint un important marchand de bois (bois de charpente entreposé au port du Ponceau de l'Hôpital) et se fit construire une maison rue de l'Université au coin de la rue de Beaune sur un terrain que lui et sa femme avaient acheté en 1707, grande maison dont ils occupaient le rez-de-chaussée et le premier étage, louant le reste à plusieurs locataires simultanés. Le couple acheta aussi en 1732 à Thiais près Choisy le Roi une maison de village, qu'il fit reconstruire à neuf, et un demi-quartier de vignes. L'épouse de Claude Collin mourut en 1734 en lui laissant un seul fils, François Claude ; il attendit le mariage de celui-ci, mineur, pour se remarier, en 1737, avec Marie Geneviève Lefèvre, fille d'un compagnon plombier, dont il eut un seul autre fils, Jean Claude, né vers 1741 et baptisé paroisse Saint Sulpice. Quand celui-ci avait à peine 8 ans, son père tomba malade et resta alité cinq ans au bout desquels il mourut, en 1754. Il ne devait même pas pouvoir s'occuper de ses affaires puisque l'analyse des papiers dans son inventaire fait apparaître de très nombreux mémoires pour fourniture de bois de charpente non payées.

Après son décès il y eut contestation, suivie d'une transaction (Me Trutat, 13/07/1756) entre sa veuve, dont les reprises avaient été fixées à 28 700 livres, et le fils de son premier mariage, François Claude, qui fit l'acquisition par adjudication de la maison rue de l'Université mais en garda les 22 350 livres, n'en versant à la veuve que les intérêts. Il s'installa donc rue de l'Université, son jeune frère consanguin habitant rue du Bac, toujours paroisse Saint Sulpice, et Marie Geneviève partant louer quelques pièces dans une maison rive droite, rue de Saintonge au Marais, où elle mourut à son tour, en 1761. Jean Claude Collin, qui avait fait des études de droit, devint avocat au parlement de Paris et partit pour Saint Domingue à 22 ans, après la mort de sa mère. Il en revint en 1767, avocat au Conseil souverain du Port au Prince, pour régler les conditions du remboursement des 22 350 livres avec son frère consanguin (Me Dulion, 02/05/1767). Celui-ci lui versa 10 350 livres et le reste par constitution d'une rente annuelle de 480 livres, hypothéquant pour cela la maison rue de l'Université.

En 1783, d'une part, l'épouse de François Claude Collin fit prononcer la séparation de biens d'avec lui et, d'autre part, il y eut transaction entre les deux frères, François Claude cédant à son frère Jean Claude, alors avocat au conseil souverain de la Guadeloupe, la propriété de sa moitié de l'immeuble rue de l'Université (Jean Claude étant propriétaire de l'autre moitié comme héritier pour moitié de Claude Collin son père), mais en conservant l'usufruit.

Après le décès de François Claude, son frère, seul héritier et créancier de sa succession, fit faire l'inventaire de ses biens par son procureur à Paris Charles Boussière, ci-devant procureur au parlement de Paris (Me Drugeon, XLVI/552, 14/04/1791), puis vendit la maison de la rue de l'Université avec tout son mobilier à Pierre Christophe Vincent, marchand chandelier, et à Marie Anne Delaporte son épouse, pour un prix total de 100 000 livres. Le 1^{er} avril 1793, il leur restait à payer 20 000 livres (Me Drugeon XLVI/563, 08/03/1792).

Le patronyme

C'est « Jean Claude Collin » qui s'embarque à Bordeaux pour Le Cap Français en 1764. Puis, passé de Saint Domingue à la Guadeloupe, c'est sous le nom de « Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière » qu'il est désormais connu, dès 1777, et, quand il se marie à Pointe à Pitre, le 26 novembre 1787, déjà âgé de plus de 45 ans. il se dit « fils

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de Mr Claude COLLIN, Seigneur de BARYZIEN, juge d'armes de la noblesse du duché de Lorraine, et de Dame Marie Geneviève Constance LEFEVRE d'AUBECOURT, dame de LA RONCIÈRE ». Il a au moins gardé comme deux premiers prénoms les vrais prénoms de sa mère et son patronyme, enrichi d'un nom de branche et d'un nom de terre pour justifier son propre nom de sieurie.

Cependant le titre de « *juge d'armes de la noblesse du duché de Lorraine* » n'existe pas³ et nous ne trouvons trace d'aucune famille Lefèvre ou Lefebvre d'Aubecourt.

En revanche, il y a bien une famille COLLIN de BARIZIEN, de Bar, de Civry en Lorraine, et les références la concernant sont citées dans le répertoire des généalogies françaises imprimées du colonel Arnaud. Mais un article du Journal de la Société d'archéologie et du Comité du Musée lorrain, en 1900⁴, rédigé par A. L. Fontaine, curé de Vrécourt, remet fortement en cause la soi-disant noblesse de cette famille, comme le montre son titre : « Une usurpation de noblesse ». On pourra s'y reporter. Relevons simplement que cette famille lorraine avait falsifié le contrat de mariage de son ancêtre Claude Gaspard Colin, procureur fiscal, ainsi que le registre paroissial de Vrécourt, dans les Vosges (88), où il s'était marié en 1739, afin d'en faire un écuyer et de s'adjuger le nom « Collin de Barisien » et les titres de chevalier, comte de Civry, baron de Fenouillet, etc. Claude Gaspard mourut en 1787 après avoir eu 5 enfants et son fils aîné, Pierre, vicaire à Saint Sulpice de Paris, signe l'acte d'inhumation avec l'orthographe Collin. C'est le troisième fils du procureur fiscal, Charles François, qui, en 1783, s'intitule dans son contrat de mariage « *Messire Charles Collin de Barizien, chevalier, baron de Fenouillet, [etc.]* » Un de ses frères et sa sœur firent de même et la falsification des actes paroissiaux et notariés date donc de ces années 1780 dans le but de « légaliser » des appellations d'usage sûrement antérieures.

Les généalogies de la famille par Saint-Allais (1873), Chaix d'Est-Ange, etc. sont donc fausses et sûrement transmises par les descendants et reprises telles quelles, sans vérification.

Or, d'une part, Vrécourt dans les Vosges n'est qu'à une cinquantaine de km d'Epizon en Haute-Marne ; d'autre part la paroisse Saint Sulpice, où était vicaire Pierre, fils aîné du procureur fiscal Charles François Colin (puis Collin), est la paroisse de Claude Collin le marchand de bois parisien ; enfin Jean Claude qui se fait appeler « Collin de La Roncière » se dit fils de « Charles Collin de Barizien » en 1787, à l'époque où les Collin de Lorraine sont connus comme « Collin de Barizien ». Le premier des Collin de La Roncière de la Guadeloupe, n'a donc pas tout inventé et devait savoir que les Collin de Barizien ne l'attaqueraient pas en justice car une enquête serait embarrassante pour eux. Il n'est pas impossible qu'il y ait une parenté lointaine entre les deux familles, d'Epizon en Champagne et de Vrécourt en Lorraine, mais les documents manquent pour la rechercher.

Avant de voir la famille dans la Haute-Marne, il reste à dire que l'Encyclopédie Désormeaux fait venir la famille de... Bretagne.

³ Mon père, *Marius Cardinale*, savait, depuis les années 60 et sa rencontre avec un historien de Lorraine, que les titres et fonction étaient fantaisistes (FC).

⁴ p. 81-92 ; numérisé par Gallica et indexé par Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Enfin nous remarquons que ceux qui, en 1807, déclarent le décès de Jean Claude Collin de La Roncière, un juge et un procureur, disent prudemment qu'ils ignorent « les prénoms et noms de ses père et mère »...

Les premières générations, en France d'après les registres numérisés de Haute-Marne et les actes du minutier central parisien

Registres d'Epizon 1692-1765, lacunes 1695-1698, 1714, 1717-1728

Première génération

1 Anthoine COLLIN
laboureur à Epizon proche Joinville en Champagne (Haute-Marne, 52)
+ 1701/ (présent au remariage de son fils Anthoine)
x Élisabeth DAVID
+ 13/08/1692 Epizon

Deuxième génération

1.1 Anthoine COLLIN
laboureur
ax NN
bx Anne ROYER
o ca 1660
+ 18/04/1701 Epizon, 40 ans, femme en secondes noces d'Anthoine Collin, laboureur
cx 07/06/1701 Epizon, Lucie ALEXANDRE, fille de Blaise, laboureur, et Nicolle
RENAULT, de la paroisse de Signeville
d'où

b1 Barbe COLLIN
o et b 20/09/1699 Epizon; p Joseph Filbert fils de ? Filbert ; m Anne Regnaut fille de
+ Jean
+ 28 (+) 29/09/1699 Epizon

b2 François COLLIN, jumeau
o 04 b 05/10/1700 Epizon ; p François Tommassin fils de Claude ; m Barbe du
Moutier fille de Jacques, maçon

b3 Marie COLLIN, jumelle
o et b 05/10/1700 Epizon ; p Jean Renaut fils de feu Jean ; m Marie Vendre fille de
Jean

1.2 Anne COLLIN
x 1703/1705 Louis GENDRE, laboureur ⁵

⁵ Une fille naturelle baptisée le 13/04/1703 et une fille légitime le 17/10/1705. Pas de mariage à Epizon (FC).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.3 Claude COLLIN (B)

menuisier à Paris demeurant rue Bordet dans le collège de Boncourt paroisse Saint Étienne du Mont avec son oncle David (1701)

puis marchand de bois à Paris demeurant rue de l'Université au coin de la rue de Beaune, paroisse Saint Sulpice (1736) ; bourgeois de Paris

+ 22/05/1754 Paris, rue de l'Université

Inventaire après décès Me Bontemps, Paris, 07/06/1754, XLV/493

Cm 12/05/1701 Me Baglan, Paris, LXIV/256

ax 1701 Jeanne CHOUQUET, fille de Guillaume, maître menuisier à Paris, et Élisabeth GILLOT, demeurant à Paris rue de la Harpe, paroisse Saint Séverin ; elle a acquis avec son mari une maison et un demi-quartier de vigne à Thiais près Choisy le Roi sur Seine, revendue par Claude Collin et sa deuxième épouse (Me Jourdain, 06/04/1753, 6 000 livres)

+ 24/12/1734 Paris, rue de l'Université

Inventaire après décès 26/11/1736, Me Lemoine, Paris, CVI/271 ⁶

Cm 07/07/1737 Paris Me Prévost (d'après l'inventaire après décès de Claude Collin) : communauté de biens ; y entreront 8 000 livres de part et d'autre ; biens de l'épouse, 26 000 livres ; biens de l'époux, ce qui lui reviendra après inventaire de sa première épouse

bx 1737 Marie Geneviève LEFEVRE, majeure, demeurant rue Pirouette, paroisse Saint Eustache (d'après extrait de son contrat de mariage, les registres correspondants de Me Prévost ayant disparu), fille de Nicolas LEFEVRE dit DUVAL, compagnon plombier, et Marie Anne BOURDON

b 03/06/1705 Paris Saint Laurent ; parents demeurant proche la porte Saint Martin ; p Jean Corbin, bourgeois de Paris ; m Madeleine Sausier fille de Pierre, maître boulanger ; tous de cette paroisse et ont signé

+ 26/10/1761 Paris, rue de Saintonge au Marais, paroisse Saint Nicolas des Champs

Inventaire après décès 10/11/1761 Me Legrand, Paris, CI/511

Troisième génération

1.3a.1 François Claude COLLIN

bourgeois de Paris, mineur émancipé par son mariage ; frère consanguin, curateur et tuteur de Jean Claude

+ 01/04/1791 Paris, rue de l'Université

Cm 25/03/1736, Me Brelut de la Grange, Paris, XI/525 (communauté de biens ; mais séparation de biens par sentence du Châtelet de Paris le 18/06/1783)

x 1736 Marie Nicolle Noëlle DELAGOUTTE, fille de Guillaume, procureur au parlement de Paris, et Catherine DUMAS, demeurant à Paris rue de la Huchette, paroisse Saint Séverin

o mineure au Cm + 1791/

1.3b.1 Jean Baptiste Claude COLLIN

aux Antilles : **Jean Baptiste Claude COLLIN de LA RONCIÈRE** (nom de branche au moins depuis 1777)

⁶ Gros inventaire qui commence le 26/11/1736, donc près de deux ans après le décès, et qui est clos le 01/03/1737. C'est probablement en vue de son remariage et pour déterminer ses droits et ceux de son fils en premières noces, lequel venait de se marier en minorité et devenait ainsi émancipé, que Claude Collin s'est décidé à faire effectuer l'inventaire de sa première communauté.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

avocat au parlement de **Paris**

part de Bordeaux le 27/04/1764 pour Le Cap, pour affaires : **Jean Claude Collin**, avocat en parlement de Paris, 24 ans : taille moyenne, cheveux châtain ; signature ⁷

avocat au conseil souverain du **Port au Prince** (1767)

avocat à la **Guadeloupe** au moins depuis 1777 ⁸ ; part de Nantes pour la Guadeloupe le 04/06/1785 (**Jean Baptiste Collin de La Roncière**, 44 ans, de Paris, avocat) ; avocat au conseil souverain de la Guadeloupe, procureur du roi en exercice en la sénéchaussée et siège d'amirauté de Pointe à Pitre (1787) ; sénéchal de Grande-Terre (1800) (A) ⁹

o Paris (Saint Sulpice) (A) 1740/1741 (20 ans passés en 1762, 24 ans en 1764) (B)

+ 25 d 26/08/1807 Pointe à Pitre, sur son habitation au quartier des Abymes ; Jean Baptiste Claude Collin de la Roncière, 71 ans, né à Paris, juge au tribunal d'appel séant à la Basse Terre déclaré par Jean Nadal de Saintrac, juge du tribunal de première instance, et Jean Félix Hurel, procureur impérial, qui ignorent « *les prénoms et noms de ses père et mère* »

Inventaire après décès Me Louis Alexandre Mollenthiel, 14/01/1808, sur l'habitation de sa veuve aux Abîmes ¹⁰

Cm 25/11/1787 Me Boyer Pointe à Pitre (voir ci-après)

x 26/11/1787 Pointe à Pitre, Marie Anne BAIMBRIDGE, fille de Jean Baptiste, habitant et négociant, et Marie Anne Louise WACHTER ¹¹

o 30/01 b 05/03/1765 Le Gosier ; p Antoine Wachter Vaucresson ; m Marie Madeleine Wachter

+ 03/11/1824 Pointe à Pitre, en sa maison place Sartine ; 60 ans ; déclaré par Jean Émery Pagès, chevalier de Saint Louis, commandant du quartier des Abîmes, et Joseph Baimbridge, commis de négociant à Pointe à Pitre

ax 18/07/1785 Pointe à Pitre, Arnaud LANUSSE, négociant à Pointe à Pitre (1779-1785), fils de Jean et Jeanne COLOMÈS, habitants de la paroisse de Castels à la Devèze, diocèse de Tarbes (Hautes Pyrénées, 65)

+ 22 ou 23/10/1785 Pointe à Pitre ¹²

d'où Jean Arnaud LANUSSE

o 06/05 b 07/06/1786 Pointe à Pitre ; p Jean Baimbridge ; m Marie Louise Wachter, grand-père et grand-mère

*

* *

⁷ AD 33, 6 B 53, vue 59/595.

⁸ GHC 158-159, avril-mai 2003, p. 3821, in « Une descendance de Guadeloupéens (Millard, Roujol, Fereire)... » : conseil de famille 05/05/1777 pour René Roujol, parmi les amis : « Jean Baptiste et André COLLIN de la RONCIÈRE, avocats en Parlement ». Il s'agit peut-être d'une erreur de transcription ou de lecture pour « Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière, avocat en parlement »..

⁹ Sénéchal : voir « Gaspard Bayon, sénéchal de Guadeloupe », GHC 63, septembre 1994, p. 1123

¹⁰ Total des actifs, 234 944 l. ; passif 42 635 l

¹¹ GHC 122, janvier 2000, p. 2730 « La famille BAIMBRIDGE, de l'Irlande à la Guadeloupe » *B. et Ph. Rossignol, M. de Gentile* et numéro spécial « La famille WACHTER (Pays-Bas et Guadeloupe) » *B. et Ph. Rossignol*, GHC 2005.

¹² D'après les tables, folio 19 mais 19 verso et 20 recto oublié au microfilmage et donc dans le registre en ligne numérisé à partir du microfilm.

Guadeloupe

Quatrième génération

1.3b.1 Jean Baptiste Claude COLLIN de LA RONCIÈRE x 1787 Marie Anne BAIMBRIDGE

Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière s'établit donc aux Isles en épousant une veuve de négociant, qui n'a d'ailleurs que 22 ans, soit près de 25 ans de moins que lui, et qui s'était retrouvée veuve deux ans plus tôt, enceinte, après trois mois de mariage. Il signe DelaRoncière. Ses témoins de mariage, chez le notaire comme à l'église, sont Jacques Christophe Coquille Dugommier, écuyer, chevalier de Saint Louis, demeurant aux Trois Rivières (le futur général de la Révolution ¹³) et messire Louis Butel de Montgay, écuyer, conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe ¹⁴. Ceux de l'épouse sont sa nombreuse famille, père et mère, oncles, tantes et cousins. Le contrat de mariage, du 25 novembre 1787 chez Me Boyer, établit la communauté, chacun des deux y apportant 45 000 livres ; le douaire est de 20 000 l., le préciput égal et réciproque de 10 000 l., la donation entre vifs est irrévocable et les biens de chacun sont énumérés.

La future épouse apporte sa dot du premier mariage et ce qui lui revient de sa première communauté, droits non encore liquidés entre elle et l'enfant existant de ce premier mariage.

Le futur époux : 8 esclaves (liste donnée, total 19 050 livres) et « Clarisse, négresse nouvelle » de 12 ans (1 650 l.), 1 cheval anglais et sa selle (1 200 l.), 38 marcs d'argent (3 800 l.), « meubles meublants » en bois de pays et 12 tableaux (6 000 l.), 1 billet de M. Lecointre de Berville (10 464 l.) et, une bibliothèque de 300 volumes, dont le tiers est en folio ou en in 4°. (3 000 l.). Valeur totale, 45 164 livres.

Pendant la période révolutionnaire Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière émigra avec sa femme et ses enfants à Saint Pierre le Mouillage de la Martinique.

Il avait échappé à une mort certaine lors de la capitulation du Général anglais Graham à la Guadeloupe le 7 octobre 1794 ¹⁵. Pour les Royalistes qui avaient soutenu les Anglais, Victor Hugues n'accorda la vie sauve que pour le contenu d'une seule chaloupe ¹⁶. Sainte-Croix indique dans son livre sur « Victor Hughes » que son arrière-grand-père Jean Baptiste Claude était dans la chaloupe en compagnie de MM. de Richebois, de Vermont, et Boisaubin (FC).

Sa postérité à la Guadeloupe et une biographie de Sainte-Croix de La Roncière ont été données dans Genesis 9, décembre 2001, p. 99-104 (D).

¹³ Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art31.pdf> « La famille COQUILLE de Guadeloupe et ses véritables origines - Le général COQUILLE DUGOMMIER »

¹⁴ Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art41.pdf> « BUTEL, BUTEL SAINTE-VILLE, BUTEL de MONTGAI - Origine et généalogie »

¹⁵ Articles de la capitulation dans le Moniteur universel 119 du 29 nivôse III (18/01/1795).

¹⁶ Voir l'article de Marcel Chatillon, GHC 77, décembre 1995, p. 1486-1494 « Trahison des royalistes guadeloupéens par les Anglais »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Armand Jean Marie COLLIN de LA RONCIÈRE

o 18/09 b 23/12/1788 Les Abymes ¹⁷ ; p Jean Baimbridge ; m Marie Louise Wachter, grand-père et grand-mère, habitants de la paroisse
+ 03 d 04/05/1858 Pointe à Pitre, dans sa maison rue de l'Église ; 70 ans ; déclaré par ses neveux Collin de La Roncière, Jean Baptiste Numa, 26 ans, et Louis Émile, 24 ans sans alliance

2 Charles Henri COLLIN de LA RONCIÈRE

habitant propriétaire aux Abymes

o 09/06 b 22/11/1790 Les Abymes ; père « *procureur du Roi en fonction au siège de la sénéchaussée et amirauté de l'isle Grande Terre, habitant de cette paroisse* » ;
p Georges Henry Wachter Saint George, négociant, accompagné par Monsieur Charles Émery Baimbridge, aussi négociant, oncle de l'enfant ¹⁸ ; m demoiselle Élisabeth Sophie Baimbridge accompagnée par demoiselle Charlotte Baimbridge, l'une et l'autre tantes de l'enfant

+ 22 d 23/07/1869 Pointe à Pitre ; 79 ans, veuf, domicilié aux Abymes, décédé rue des Francs-Maçons où il demeurerait passagèrement

Cm Me Borner

x 03/02/1829 Pointe à Pitre, Louise Sophie PAGÈS (sa cousine), fille de Jean Émery, commissaire commandant le quartier des Abymes, et + Élisabeth Sophie BAIMBRIDGE

o 24 germinal VIII (14/04/1800) Abymes (cité au décès)

+ 18/11/1860 Pointe à Pitre, maison dame veuve Rabeau rue des Abymes ; déclaré par Louis Armand Collin de La Roncière, 33 ans, négociant, neveu par alliance, et Jean Jacques Pagès, 51 ans, commis à la banque, frère

d'où postérité

3 Anne Camille Alexandrine COLLIN de LA RONCIÈRE

o 04/06 b 28/09/1792 Les Abymes ; père « *sénéchal en fonction, juge civil et criminel de la sénéchaussée de la Grande Terre Guadeloupe et dépendances* » ; p Jean Charles Baimbridge, oncle ; m Anne Françoise Marguerite de Devignères épouse de Georges Gilbert Wachter Delair ancien secrétaire du Roi, habitant au quartier de Sainte Anne + 1835/ ¹⁹

témoins du mariage : François de Lacroix, Pierre Auguste Vaucrosson, négociants à Pointe à Pitre, Charles de Préaux, habitant à Sainte Anne, et Jean Emery Pagès, habitant aux Abymes

x 30/05/1811 Pointe à Pitre, François Georges Barthélemy **DESPAULX**, négociant, fils de Joseph, ex chirurgien major des vaisseaux du roi, docteur chirurgien juré aux rapports du quartier de Sainte Anne y domicilié, et Catherine Élisabeth WACHTER ²⁰
o 26/03/1786 Sainte Anne ²¹ + 25/03/1848 Paris 1^{er}

¹⁷ Les Abymes et Pointe à Pitre sont dans un seul et même registre (différencié seulement à partir de 1838), « ville et paroisse Saint Pierre et Saint Paul de la Pointe à Pitre quartier des Abîmes ». C'est la formulation de chaque acte qui précise (ou pas) qu'il s'agit d'une habitation, aux Abymes, ou de la ville (Pointe à Pitre).

¹⁸ Qui s'est marié le même jour avec Marie Sophie Ferran.

¹⁹ Courrier de la Guadeloupe 22/12/1835 : demeure à Pointe à Pitre, séparation de biens d'avec son mari résidant en France, jugement à Pointe à Pitre 17/12/1835 (probablement sans postérité FC).

²⁰ Les époux sont cousins germains maternels. Voir « La famille WACHTER », op. cit. p. 99 et 101, IV 3.6 et IV 3.12.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 Rose Antoinette Adélaïde COLLIN de LA RONCIÈRE

o 13/12/1795, b 22/03/1796 Saint Pierre Le Mouillage (Martinique) ; p François Baimbridge, habitant de la Guadeloupe ; m Marie Joseph Rose Diant veuve Carrère
+ 12 d 13/02/1854 Pointe à Pitre, maison de son frère rue de l'Église où elle demeurait ; déclaré par ses neveux Collin de La Roncière, Louis Armand, 27 ans, négociant, et Jean Marie Charles, 21 ans, commis de négociant
sans alliance

5 Marie Sophie Caroline COLLIN de LA RONCIÈRE

o 20/07/1798 b 31/01/1799 Saint Pierre Le Mouillage ; p Jean Arnaud Lanusse ; m Marie Sophie Ferran épouse de Charles Baimbridge, négociant en cette ville
+ 20/06/1801 Saint Pierre Le Mouillage, environ 3 ans ; signature J.A. Laroncière fils

6 Louis Auguste COLLIN de LA RONCIÈRE

habitant aux Petites Abymes (1826/27) ; à Marie Galante en 1835-38
o 28/09 b 23/10/1800 Saint Pierre Le Mouillage (Martinique) ; p Jean Amant (sic) Collin de la Roncière, frère ; m Marie Madeleine Ustelle Maillet
+ 01 d 02/08/1875 Les Abymes, habitation Gilet, section du bourg ; 75 ans, veuf ; déclaré par son fils, Louis Armand Collin de la Roncière, 48 ans, habitant propriétaire aux Abymes
x 05/04/1826 Pointe à Pitre, Marie Geneviève RIGAULT de ROSÉE, fille de + Louis et + Marie Geneviève DUGARD DUCHARMOY
o 19/03/1802 Port d'Espagne (Trinidad)
+ 02/11/1857 Pointe à Pitre, dans sa maison, rue de Nozières n° 62 ; 55 ans ; déclaré par Jean Charles de La Roncière, 25 ans, et Louis Emile de La Roncière, 24 ans, tous deux commis de négociant, ses neveux

Cinquième génération

1.3b.1.2 Charles Henri COLLIN de LA RONCIÈRE x 1829 Louise Sophie PAGÈS

1 Jean Marie Charles COLLIN de LA RONCIÈRE

commis de négociant
o 01/01 d 08/11/1831 Pointe à Pitre ; témoin, Pierre Émery Pagès, 28 ans
+ 30 d 31/07/1859 Pointe à Pitre, célibataire, commis de négociant, + maison du sr Biroulet rue des Abymes où il demeurait ; déclaré par ses cousins germains Louis Armand Collin de La Roncière, 32 ans, négociant, demeurant rue des Abymes, et Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 27 ans, commis de négociant, demeurant rue de Tascher
sans alliance ni postérité

2 Marie Élisabeth Eudora COLLIN de LA RONCIÈRE

o 26/10 d 03/11/1832 Pointe à Pitre, sur l'habitation du sieur Pagès son grand-père aux Abîmes ; déclaré par le père, 41 ans, habitant propriétaire aux Abîmes, en présence d'Armand Collin de La Roncière, son frère, 43 ans, propriétaire, et Jean Jacques Pagès son beau-frère, 24 ans, habitant propriétaire aux Abîmes

²¹ Dates de naissance et décès dans l'arbre de Brigitte Olivier sur Geneanet (à Colin de La R.)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 26/10/1852 Pointe à Pitre, maison du sr Crane, place de l'Église ; 20 ans ; déclaré par Louis Armand Colin de La Roncière, cousin, 26 ans, négociant sans alliance ni postérité

3 Louis Émile COLLIN de LA RONCIÈRE

négociant à Pointe à Pitre (1871)

o 01 d 05/02/1834 Les Abymes ; témoins, Armand Collin de La Roncière, oncle, et Pierre Émery Pagès

+ 07/07/1885 Pointe à Pitre ²²

Cm 28/06/1871 Me Antoine Jacques Philippe Gardemal

x 29/06/1871 Les Abymes ²³, Marie Jeanne Augustine Lucile LESUEUR BONNAIR, fille de + Jean Baptiste Guillaume Victorin Constance Lesueur (+ 03/12/1863 Pointe à Pitre) et + Augustine TESTU (+ 15/07/1860 Pointe à Pitre)

o 15/11/1826 Les Abymes

+ 01 d 02/05/1887 Pointe à Pitre, maison dame veuve Perier, impasse Brussot de Jarville, où elle demeurait ; 59 ans, veuve en secondes noces ; déclaré par Louis Cafiéro, 44 ans, commerçant, et Victor Anquetil, 43 ans, amis

ax 22/05/1826 Les Abymes, Jean Amand SEGOND, licencié en droit, chef d'institution à Pointe à Pitre, fils d'Amans et Marie Anne DELSOL

o ca 1808 Clairvaux (Aveyron, 12) (45 ans au décès)

+ 03/07/1853 Pointe à Pitre

4 Louis Ernest COLLIN de LA RONCIÈRE

principal clerc de notaire

o ca 1838 Les Abîmes

+ 15 d 16/10/1871 Pointe à Pitre, maison des héritiers François Oreste, rue Henri IV, où il demeurait ; 32 ans ; déclaré par Émile Collin de La Roncière, 37 ans, même domicile, et Hippolyte Du Lyon de Rochefort, 45 ans, demeurant rue Royale, tous deux négociants

sans alliance ni postérité

1.3b.1.6 Louis Auguste COLLIN de LA RONCIÈRE

x 1826 Marie Geneviève RIGault de ROSÉE

1 Louis Armand COLLIN de LA RONCIÈRE

commis de négociant (1849) puis propriétaire et négociant à la Pointe à Pitre (1854, 1859)

o 24/12/1826 d 03/01/1827 Pointe à Pitre, place de l'église ; témoin François Alexandre Baimbridge, négociant

+ 11 d 12/05/1900 Pointe à Pitre ; 72 ans, veuf, habitant domicilié aux Abymes ; déclaré par son frère Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière, 67 ans, négociant, domicilié en cette ville

Cm Me Anatole Leger

x 15/10/1849 Pointe à Pitre, Louise Claire Alexandrine dite Alexina LEMOINE MAUDET, fille de Louis René, notaire à Pointe-à-Pitre (1827-1850), et Reinette Alexandrine MOLLENTHIEL ²⁴

²² Sans postérité (FC).

²³ Dates et lieux du mariage et du décès ainsi que du premier mariage de l'épouse et du décès de son premier mari sur l'arbre d'Edwige Cirany Erdan, aedwige sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 21 d 29/03/1828 Pointe à Pitre
+ 19/02/1894 Basse Terre ; 65 ans, de passage à la Basse Terre, dans la demeure de ses parents
partage de succession Me Graëve 11/10/1894

2 Jean Baptiste Claude Alexis COLLIN de LA RONCIÈRE

o 17/07 d 04/08/1828 Pointe à Pitre
+ 22/05/1829 Pointe à Pitre, 10 mois

3 Jean Baptiste Numa COLLIN de LA RONCIÈRE

commis de négociant (! 1853, 1859) puis négociant à Pointe à Pitre (! 1863) et propriétaire aux Trois Rivières, section du Carbet, de l'habitation L'Hermitage.
o 22/10 d 20/12/1831 Pointe à Pitre, sur l'habitation du père aux Petites Abymes ; déclaré par le père en présence de Charles Henry Collin de la Roncière, 38 ans, habitant propriétaire aux Petites Abymes, son frère, et Gustave Adolphe Saint Pierre, 38 ans, rentier
+ 18 d 19/12/1904 Pointe à Pitre, quai Gatine, maison du sr Emile Fleurot ; 73 ans
* Marie Émilie CHABROU, fille de Jules et Marie Louise Clémence DAUPHIN
o 26/09 d 03/10/1850 Pointe à Pitre, maison du sieur Joseph où demeure la mère ; fille de Marie Louise Clémence Dauphin, 30 ans ; déclaré par Jules Chabrou, 22 ans, commis de négociant, qui reconnaît en être le père
+ 20/02/1894 Pointe à Pitre, maison des sieurs Sauvaire et Compagnie, quai Gatine, où elle demeurerait

4 Séneuf François Clément COLLIN de LA RONCIÈRE

o 1835 Marie Galante (d'après mention au décès mais acte de naissance non trouvé)
+ 07 d 08/06/1838 Pointe à Pitre, rue de l'Église ; 3 ans ; né à Marie Galante où sont domiciliés les parents ; déclaré par Louis René Lemoine Maudet, 38 ans, notaire à Pointe à Pitre, et Michel Philippe Mollenthiel, 42 ans, notaire à Basse Terre

Sixième génération

1.3b.1.6.1 Louis Armand COLLIN de LA RONCIÈRE
x 1849 Louise Claire Alexandrine Alexina LEMOINE MAUDET

Nota : la référence à l'année 1928 ci-après vient des « Notes de famille », manuscrit de Charles Sergent Alléaume, en 1928

1 Louis Joseph Saint Clair COLLIN de LA RONCIÈRE

expert de la société du Crédit foncier colonial, demeurant aux Abymes
o 23 d 29/07/1850 Pointe à Pitre, rue Tascher maison du sr Lemoine Maudet, grand-père maternel ; déclaré par le père en présence de Louis Auguste Collin de La Roncière, grand-père paternel, 49 ans propriétaire aux Abymes, et Louis Auguste Leconte Clairville, 34 ans, cousin de l'enfant, notaire
+ /1928

²⁴ Voir « Les LEMOINE-MAUDET, une famille de notaires en Guadeloupe », *B. et Ph.* Rossignol, GHC 40, juillet-août 1992, p. 622-623

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

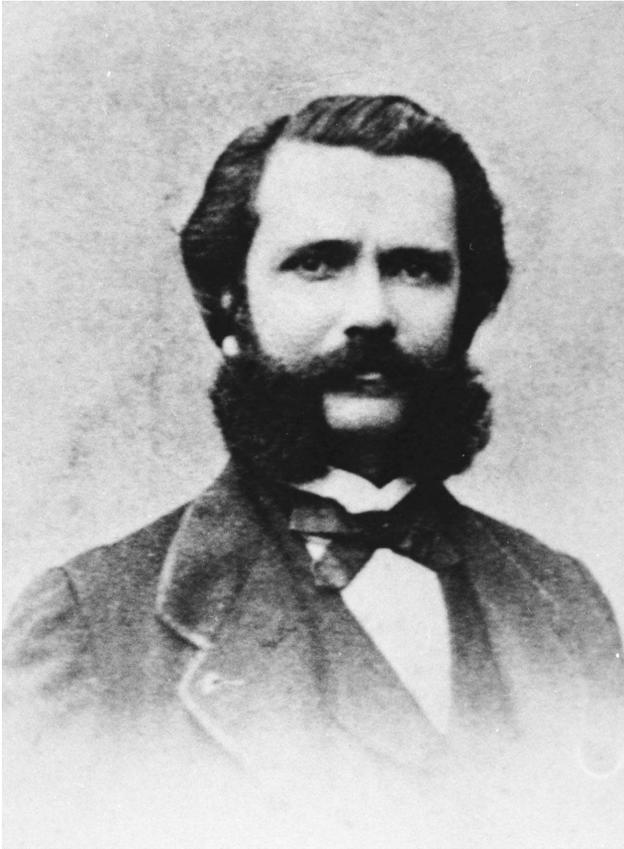
- 2 Louis Ernest Alexis COLLIN de LA RONCIÈRE (D, E)
o 16 d 19/09/1851 Pointe à Pitre, rue Tascher maison du sr Lemoine Maudet, grand-père maternel ; déclaré par le père en présence de Louis Auguste Collin de La Roncière, grand-père paternel, 50 ans propriétaire aux Abymes, et Louis Auguste Leconte Clairville, 35 ans, cousin de l'enfant, notaire
+ 03 d 04/05/1863 Pointe à Pitre, maison du sieur Gabriel rue des Abîmes où demeure le père ; déclaré par Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 31 ans, négociant demeurant rue Henri IV, oncle paternel, et Louis René Lemoine Maudet, 33 ans, négociant, demeurant place de l'Église, oncle maternel
- 3 Marie Louise Alix COLLIN de LA RONCIÈRE
o 13 d 20/10/1853 Pointe à Pitre, maison du sr Barret, à l'encoignure de la rue Saint Louis et de la rue de Nozières, où demeure le père ; déclaré par Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 22 ans, commis de négociant, oncle paternel
+ ca 1935 (C)
Cm 27/12/1872 Me Alexis Leger
x 28/12/1872 Les Abymes, François Émile **AUBIN (ou DRUAULT AUBIN)**, ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures (plus tard chef du service des Ponts et Chaussées), domicilié au Lamentin, Martinique, fils de + Louis François Marie Elzéar, chevalier de la Légion d'honneur (+ 23/10/1843 Basse Terre), et + Sidonie Élisabeth MOLLENTHIEL (+ 21/01/1844 Basse Terre)
o 27/05/1840 Basse Terre
+ 26/07/1919 Basse Terre ²⁵
d'où :
Émile + /1928
René + /1928 x Emma DUCHASSAING de FONTBRESSIN, SP (C)
Edgard, marié, deux enfants, 1 fille et 1 fils, Claude (C)
- 4 Alexandre Edgard COLLIN de LA RONCIÈRE
o 24 d 30/07/1855 Pointe à Pitre, rue des Abymes ; déclaré par son grand-père Louis Auguste Collin de La Roncière, 54 ans, propriétaire aux Abymes, et son oncle Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 23 ans, commis de négociant
+ /1928
- 5 Étienne Arthur COLLIN de LA RONCIÈRE
o 21 d 28/05/1857 Pointe à Pitre, maison du sr Pullin rue des Abîmes où demeure le père qui déclare la naissance en présence d'Auguste Collin de La Roncière, 56 ans, aïeul paternel, et Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 25 ans, commis de négociant, oncle paternel
+ /1928
- 6 Louis René Alexis COLLIN de LA RONCIÈRE
o 01 d 10/06/1868 Pointe à Pitre, maison du sr Molinard rue Frébault où demeure le père qui déclare la naissance accompagné par Alexis Edmond Léger, 48 ans, notaire, et Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, 36 ans, négociant, oncle paternel de l'enfant

²⁵ Notice dans « Le service des Ponts et Chaussées en Guadeloupe au XIXe siècle », Bruno Kissoun, éditions Jasor, 2011

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 19/09/1884 Pointe à Pitre, domicilié commune des Abymes où il est né ; décédé maison de la dame Giraud place Gourbeyre où il demeurait passagèrement ; déclaré par son beau-frère François Émile Aubin, 44 ans, ingénieur, et son cousin issu de germain Charles René Alexandre Lemoine Maudet, 55 ans, sans profession

1.3b.1.6.3 Jean Baptiste Numa COLLIN de LA RONCIÈRE
* Marie Emilia CHABROU



Numa Collin de La Roncière



Marie Chabrou

Les enfants :

Numa Collin de La Roncière avait fait le 24/08/1882 un testament qui ne fut retrouvé que deux mois après son décès, dans une grande caisse, au moment de l'inventaire des papiers et déposé chez Me René Ruillier le 15/02/1905 par Sainte Croix de La Roncière et Leopoldo Petrelluzzi :

« *Au moment d'entreprendre un voyage dont il n'appartient qu'à Dieu seul de connaître l'issue, je veux assurer le sort de ceux que j'ai le devoir de protéger. Je laisse aux **quatre enfants de Marie Chabrou**, Léontine, Sainte Croix, Laurence et Madeleine, tout ce que je possède* », à l'exception de deux legs, 8 000 francs à Alice Daniel fille d'Elmire Daniel et à Marie Chabrou une somme suffisante pour finir de payer sa maison rue de la Reine acquise de ses deniers de M. Boullonay. « *En outre je laisse à Marie Chabrou tous mes linges, effets à mon usage, meubles, bijoux, etc. dans l'appartement que j'occupe rue des Jardins.* »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Par acte enregistré le 24/10/1893 sur le registre d'état civil de Pointe à Pitre, à 62 ans, Jean Baptiste Numa COLLIN de LA RONCIÈRE fait déclaration de **reconnaissance de paternité** des 5 enfants vivants de Marie Émilie CHABROU, 43 ans (prénoms, dates de naissance et de déclaration de naissance de chacun), en présence de Vincent Athanase Sainte Croix Loyseau, 70 ans, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, et Jean Baptiste Amédée Picard, 57 ans, négociant. Marie Chabrou, qui est présente et signe à la déclaration de paternité, était probablement malade car elle mourut cinq mois plus tard.

Mais, les 06 et 07/06/1894, transcription sur le registre de Pointe à Pitre d'un arrêt de la cour d'appel de Basse Terre du 17/04/1894 confirmant le jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre du 15/03/1894 qui homologuait l'acte reçu par le juge de paix le 08/03/1894, après acte de notoriété du 03/03, contenant **adoption** par Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière de Marie Louise Léontine et de Jean Baptiste Georges Collin de la Roncière, les deux aînés.

Puis, le 02/09/1895, même transcription d'acte d'adoption d'Augustine Marie Laurence : notoriété 01/07, jugement du tribunal civil de Pointe à Pitre 23/07, arrêt de la cour d'appel de Basse Terre 06/08/1895.

Enfin le 24/11/1898 même transcription pour Julie Marie Madeleine.

Il y a donc eu le 24/10/1893 reconnaissance de paternité par Numa COLLIN de LA RONCIÈRE des 5 enfants alors vivants de Marie Émilie CHABROU.

Puis, après la mort de celle-ci (20/02/1894), adoption des deux aînés, alors majeurs, après acte de notoriété du 03/03/1894, donc deux semaines après le décès de leur mère.

Ont suivi les mêmes démarches d'adoption pour chacun des deux autres enfants, à leur majorité.

La dernière, née en 1891, était morte à 8 ans.

La mention dans le testament de 1882 confirme la paternité de Numa « *ceux que j'ai le **devoir de protéger*** ». Mais ce n'est que 10 ans après, en 1893, probablement sur les instances de la mère, malade, qu'il fit les démarches pour la reconnaissance de paternité et il avait d'ailleurs reconnu à sa naissance en 1891 sa dernière fille, Marthe. Si, après la mort de la mère et à la majorité des enfants, il adopta légalement ceux-ci, c'est parce que la reconnaissance du vivant de la mère par simple déclaration à l'état civil ne suffisait pas pour leur assurer sa succession²⁶.

Les immeubles :

Le 30/10/1901 chez Me Louis Guilliod, obligation, avec hypothèque comme nantissement, par Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière à Éloïsa Lowndes veuve de Philip Roman, avocat à Cumberland (Maryland, EUA), de 105 000 francs (20 000 dollars), pour prêt par elle à lui fait pour l'aider dans ses affaires ; à rembourser dans 6 mois ; il hypothèque trois immeubles auxquels il a apporté d'importantes améliorations et dont la valeur actuelle est de 350 000, 50 000 et 20 000 f. :

- l'habitation caféyère L'Hermitage ou Lavilarde aux Trois Rivières, de 102 hectares, et trois terrains au même lieu, achetés en 1897 :

²⁶ En effet, les enfants conçus hors mariage, même reconnus, n'arrivaient pas à la succession. Par contre l'article 350 du code civil « De l'adoption » du 23/03/1803, validé depuis le 02/04/1803, prévoyait l'égalité entre les enfants du mariage et les enfants adoptés (FC) :

<https://criminocorpus.org/fr/legislation/civil/premier/viii/i/1804-03-31/>



L'Ermitage vers 1928 (FC)

il avait acheté l'habitation caféyère et cacaoyère « L'Hermitage ou Lavilarde » pour 45 000 francs le 01/06/1896 (Me Louis Charles Rodolphe Doüenel) à Saint Ange Rodolphe Barrière, dont la mère était une Texier Lavalade (l'acte reconstitue la filiation de cette famille depuis 1819). Elle était à l'origine propriété des Carra de la Villarde puis des Duquéruy ²⁷. Pierre Texier Lavalade la leur avait achetée au début du XIXe siècle puis vendue à son fils (02/08/1819 Me Michel). L'habitation l'Ermitage, devenue ensuite propriété des Petrelluzzi (sa fille Laurence et son mari), a été inscrite aux Monuments historiques en 2004 et classée le 19 mai 2006 ²⁸.

- un terrain à Pointe à Pitre quai Foulon, acheté par adjudication le 16/03/1891 (PV Me Guilliod)
- un immeuble à Pointe à Pitre rue Raspail, acheté à Mlle Blanche Marie Henriette Cherpuy (Me Guilliod 26/08/1896)

Le 21/12/1904 Me René Ruillier fait, « dans un magasin de gros au rez-de-chaussée d'une maison à étages à Pointe à Pitre quai Lardenoy n° 9 », l'inventaire après son décès survenu l'avant-veille, à la requête de ses quatre **enfants adoptifs** ; le 19/08/1905 est établi par le même notaire le cahier des charges pour la vente aux enchères des 3 lots d'immeubles dépendant de la succession ; l'exécuteur testamentaire est le docteur Sainte Croix Loyseau.

²⁷ Voir p. 20-22 de notre article « Les DUQUÉRUY, marchands protestants de La Rochelle et habitants de la Guadeloupe », <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art04.pdf>

²⁸ http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA97100016

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Jean Baptiste Édouard CHABROU

o 17 d 24/09/1868 Pointe à Pitre, maison de la dame veuve Jean Fleury, rue de l'Hôpital n° 8 où demeure la mère, Marie Émilie Chabrou, 18 ans ; déclaré par dame Victoire veuve de Numa Arsonneau, 60 ans, sage-femme, en présence des srs Athanase Vincent Sainte Croix Loyseau, 44 ans, docteur en médecine, et Guillaume Charles Le Noir de Carlan, 32 ans, négociant

+ 03/11/1868 Pointe à Pitre, même domicile ; déclaré par Charles Henri Le Noir de Carlan, 32 ans, négociant, et René Vergé, 43 ans, commis de négociant

2 Marie Louise Léontine CHABROU puis COLLIN de LA RONCIÈRE

o 09 d 18/01/1870 Pointe à Pitre ; déclaré par la sage-femme, en présence des sieurs Louis Couppé de Lahongrais, 39 ans, commis de négociant, et Guillaume Charles Henri Le Noir de Carlan de Tournemire, 33 ans, négociant

Le 06/06/1894 transcription sur le registre de Pointe à Pitre d'un arrêt de la cour d'appel de Basse Terre le 17/04/1894 confirmant le jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre du 15/03/1894 qui homologuait l'acte reçu par le juge de paix le 08/03/1894, après acte de notoriété du 03/03, contenant adoption par Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière de Marie Louise Léontine Collin de la Roncière

+ 25/02/1905 Roseau, île de la Dominique ²⁹

x Révérend Robert Trivill Edisford **COLTHURST**, à la Dominique

+ 1905/ ³⁰

d'où

2.1 Gladys Mireille Colthurst, o et + janvier 1905, probablement à Roseau (C)

2.2 Agnès Stella Marie Simone COLLIN de LA RONCIÈRE puis COLTHURST

o 22/01/1900 Roseau, fille naturelle reconnue

+ 25/04/1974 Grenoble (Isère, 38), sans alliance ni descendance (C)

3 Jean Baptiste Georges en famille Sainte Croix CHABROU puis COLLIN de LA RONCIÈRE

dît Sainte-Croix de LA RONCIÈRE

négociant à Pointe à Pitre (1905, 1907), maison de commerce quai Lardenoy et agent de plusieurs maisons de commerce étrangères ³¹ ; nombreux voyages vers New York (relevés Ancestry.com) : 17/04/1895 (clerk) ; 02/06/1910 (marchand) ; 29/10/1912, 30/08/1916, 13/02/1917, 26/05/1918, 12/05 et 19/12/1919 (consul du Danemark) officier du Cambodge, de Bolivar (Venezuela), de Danebrog (Danemark) ³²

chevalier de la Légion d'honneur en 1933 ; palmes académiques

liste de ses services professionnels en 1932 dans son dossier de Légion d'honneur :

ancien président de la Chambre de commerce de Pointe à Pitre ; conseiller du

commerce extérieur de la France, président du syndicat de la presse antillaise ;

fondateur du journal « Le cri de la Guadeloupe » ; directeur de la Caisse d'épargne de

Pointe à Pitre ; délégué de l'alliance française et de la Société des hautes études

maritimes et commerciales ; consul du Danemark, doyen du corps consulaire à la

²⁹ Cité le 19/08/1905, dans le cahier des charges pour vente d'immeubles de la succession de Numa.

³⁰ Il était pasteur adventiste en mission en Inde dans les années 50 et 60 d'où il nous envoyait des journaux de sa mission (FC). D'après *Marily Gouyé Pétrélluzzi*, il est né le 18/05/1874 à ? et décédé en mars 1966 en Inde.

³¹ Me René RUILIER, 09/08/1907.

³² Ces titres figurent dans son dossier de Légion d'honneur, qui est à la Grande Chancellerie et pas aux Archives nationales (FC).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guadeloupe ; consul honoraire de l'Uruguay, vice-consul des États-Unis ; membre de la Société des Gens de lettres et auteur de nombreux ouvrages ; commissaire à l'exposition de Buffalo USA en 1901 ; commissaire général adjoint de la Guadeloupe à l'Exposition coloniale de Marseille en 1906 ; commissaire général à l'exposition Panama-California en 1912 ; membre du comité supérieur de l'exposition de Tanger en 1914 ; mission aux États-Unis en 1915 ; membre de la Conférence économique coloniale à Paris en juillet 1917 ; a créé à la Guadeloupe la « Banque du Commerce », une manufacture de tabacs, une fabrique de graisse alimentaire, une scierie mécanique, tout en dirigeant une importante maison d'importation et d'exportation ; a exposé dans la section guadeloupéenne de l'exposition coloniale de Vincennes une très belle collection préhistorique ainsi qu'une étude sur la vie, les mœurs et les coutumes des Caraïbes et a obtenu un grand prix dans la classe 1, histoire de la colonisation (FC)

auteur de plusieurs livres sur l'histoire et les personnages célèbres de Guadeloupe

o 25/04 d 03/05/1872 Pointe à Pitre, maison de la dame veuve Monbaret, rue de Provence, où demeure la mère ; déclaré par la sage-femme, Exilie Francisque veuve de Joseph Parfait, en présence d'Henri Lenoir de Carlan, 35 ans, et Emmanuel Morizot, 29 ans, tous deux commerçants. Les mentions marginales donnent les dates et lieux de la reconnaissance par le père (25/10/1893), du mariage et du décès

Le 06/06/1894 transcription sur le registre de Pointe à Pitre du même arrêt de la cour d'appel de Basse Terre le 17/04/1894 que pour sa sœur, contenant adoption

+ 30/04/1946 Pointe à Pitre, les Ilets (C, D)

Cm 09/07/1904 Me René Ruillier, Pointe à Pitre

x 16/07/1904 Baie Mahault (il est dit fils reconnu du sr Collin de La Roncière) Marie Joséphine Antoinette Jeanne BRUGÈRE, fille de Raymond Paul Jules Robert, 50 ans, inspecteur agricole habitant propriétaire à Baie Mahault ³³, et + Marie Anne Lise REIMONENQ ³⁴

o 22/03/1886 Baie Mahault + 28 d 29/07/1967 Les Abymes (C)

4 Augustine Marie Laurence CHABROU puis COLLIN de LA RONCIÈRE

o 04 d 12/05/1874 Pointe à Pitre maison de la demoiselle Collot rue de Provence où demeure la mère, 23 ans 1/2 ; déclaré par la sage-femme, Exilie Francisque veuve de Joseph Parfait, en présence de Louis Émile Collin de La Roncière, 39 ans, négociant, et Hugues Philippe Joubert La Loge, 52 ans, commis de négociant

mention marginale : adoptée par Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière, suivant jugement du tribunal civil de Pointe à Pitre le 23/07/1895 ; mariée 29/08/1896 Léopold Petrelluzzi

(date de naissance donnée dans le contrat de mariage qui la dit fille de M. Jean Baptiste Numa Collin de La Roncière, « qui l'a adoptée », et + Mlle Marie Émilie Chabrou)

Le 02/09/1895 transcription sur le registre de Pointe à Pitre d'un arrêt de la cour d'appel de Basse Terre le 06/08/1895 confirmant le jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre du 23/07/1895 qui homologuait l'acte reçu par le juge de paix le 16/07/1895, après acte de notoriété du 01/07, contenant adoption par Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière de Augustine Marie Laurence Collin de la Roncière

³³ Né le 30/03/1848 Les Abymes, + 12/07/1928 Pointe à Pitre (FC).

³⁴ Née le 12/07/1850 Le Lamentin, + 28 d 29/03/1886 Baie Mahault (FC). Voir notre article « La famille Reimonenq de Toulon à la Guadeloupe », GHC 138, juin 2001, p. 3200-07 et en particulier p. 3206-07).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Cm 27/08/1896 Me Louis Guilliod ; fait dans le salon de M. de La Roncière, quai Gatine n° 2 ; séparation de biens ; ceux du marié sont ses meubles (4 000 francs) et ceux de la mariée 15 000 francs en avancement d'hoirie de son père et 5 000 de ses gains et économies personnels

+ 21/12/1960 (C)

x 29/08/1896 Pointe à Pitre (elle est dite fille adoptée de Collin de La Roncière et reconnue de + Marie Emilia Chabrou), Leopoldo **PETRELLUZZI**, capitaine au long cours ³⁵, domicilié à Meta, province de Naples en Italie, présentement à la Pointe à Pitre, fils de Ferdinando et Maria Laura SCARPATI, tous deux propriétaires domiciliés à Meta (consentement Me Clément Cafiéro, Meta, 11/07/1876)

o 19 d 20/04/1865 Meta, province de Naples, Italie (C)

+ 29/01/1935 Pointe à Pitre (C)

5 Julie Marie Madeleine CHABROU puis COLLIN de LA RONCIÈRE

o 27/05 d 05/06/1877 Pointe à Pitre, maison de la veuve Rogues rue des Jardins où demeure la mère ; déclaré par la même sage-femme que ses sœur et frère précédents, en présence de Henri Le Noir de Carlan de Tournemine, 40 ans, négociant, et René Vergé, 51 ans, commis de négociant (pas de mentions marginales)

(mêmes éléments que ceux donnés dans le contrat de mariage de sa sœur Laurence)

Le 24/11/1898 transcription sur le registre de Pointe à Pitre d'un arrêt de la cour d'appel de Basse Terre le 26/08/1898 confirmant le jugement du tribunal de 1^{ère} instance de Pointe à Pitre du 23/06/1898 qui homologuait l'acte reçu par le juge de paix le 20/06/1898, après acte de notoriété du 13/06, contenant adoption par Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière de Julie Marie Madeleine Collin de la Roncière

+ 26/04/1946 Constantine, Algérie ³⁶

Cm 06/04/1901 Me Louis Guilliod ; les biens de la mariée sont 7 000 francs en espèces données par son père, employés à l'achat de meubles et effets mobiliers + 500 francs en bijoux par ses gains et économies + 1 immeuble à Pointe à Pitre rue de la Liberté de 20 000 francs mais grevé d'une créance d'où la valeur nette est ramenée à 7 000 francs

x 10/04/1901 Pointe à Pitre (elle est dite fille adoptée de Collin de La Roncière et reconnue de + Marie Emilia Chabrou), Jules Pierre François **MARILL**, professeur au Lycée Carnot, fils de + Jules, propriétaire domicilié à Céret (+ 27/04/1893 Céret), et Catherine NOËLL (consentement 18/01/1901 Me Pierre Dieudonné Henri Sabaté, Céret)

Principal du lycée de Blida, Algérie

o 16 d 17/06/1868 Céret (Pyrénées Orientales, 65)

+ 03/1933 Alger

³⁵ Puis négociant et consul d'Italie à Pointe à Pitre. Le 02/12/1904 chez Me René Ruillier, vente par Gabriel Albert Monnerot Dumaine à Augustine Marie Laurence épouse Petrelluzzi de l'îlet à Feuilles (avec les meubles de la maison et le canot) pour 4 500 francs, dont quittance chez le même notaire le 28/04/1905. Sur l'îlet à feuille (devenu îlet Petrelluzzi) voir notre étude sur « L'ascendance antillaise de Saint-John Perse » (CGHIA 1982) et l'article : « Paul Cassein dit Revenge, enfant illégitime et capitaine de corsaire, sa postérité et l'îlet à feuille (Guadeloupe) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art26.pdf>. Les Collin de La Roncière étaient aussi propriétaires de l'îlet Chasse, proche de l'îlet à feuille. Sur les îlets, voir , de Tristan Yvon, « Les îlets du Petit Cul-de-Sac Marin et du Grand Cul-de-Sac Marin à la Guadeloupe, attrait économique et occupations coloniales aux XVIIIème et XIXème siècles », in Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe n°163, Gourbeyre, 2012, p. 17-44.

³⁶ Note dans les papiers de ma mère, comme pour le décès du mari (FC).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 Marcelle Marie Marthe CHABROU puis COLLIN de LA RONCIÈRE

Le 30/10/1901 (à la fin d'un long acte chez Me Louis Guilliod qui donne dates de naissance et décès) Numa Collin de La Roncière déclare qu'il est célibataire et que, par conseil familial du 10/03/1894, il a eu la tutelle officieuse de la mineure Marcelle Marie Marthe, sa fille reconnue, née à Pointe à Pitre le 04/01/1891, mais que cette enfant est morte aux Trois Rivières le 07/10/1899 (sic)

o 04 d 13/01/1891 Pointe à Pitre, maison des héritiers Salles, quai Gatine, où demeure la mère, 40 ans ; déclaré par Thérèse Amélie Pierre, épouse de Charles Chauffrein, sage-femme, en présence de Joseph Casimir Soucaret, 65 ans, négociant, et Louis Léon Couppé de Lahongrais, 60 ans, (acte répertorié à ses seuls prénoms)

+ 16 d 17/10/1899 Trois Rivières ; fille reconnue du sieur Jean Baptiste Numa Collin de la Roncière, 68 ans, habitant propriétaire domicilié à la Pointe à Pitre ; décédée dans le domicile de son père, section du Carbet, habitation l'Hermitage (acte au nom de La Roncière)

Septième génération

1.1b.1.6.3.3 Jean Baptiste Georges dit Sainte-Croix COLLIN de LA RONCIÈRE
x 1904 Marie Joséphine Antoinette Jeanne BRUGÈRE



Sainte Croix de La Roncière, consul, 1905



Jeanne Brugère

Nota : les renseignements sur la fratrie qui suit nous ont été communiqués par *Marily Gouyé Pétrélluzzi* (C).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 1 Raymonde Marie Hélène COLLIN de LA RONCIÈRE
o 09 d 12/10/1906 Pointe à Pitre, maison d'Auxion où demeurent ses parents ; père Jean Baptiste Georges appelé en famille Sainte Croix, 32 ans, consul de Danemark, négociant ; déclaré par le père en présence de Jules Frossard, 52 ans, pharmacien, et Roger Huet, 40 ans, négociant ; mention marginale : le mariage
+ 12/09/1928 aux îlets de Pointe à Pitre (cyclone)³⁷
x 27/10/1927 Pointe à Pitre, Marie Louis Emmanuel Max **DOURTHE**
o 17/05/1904 Basse Terre
+ 12/09/1928 aux îlets de Pointe à Pitre (cyclone)
- 2 Marie Suzanne Renée COLLIN de LA RONCIÈRE³⁸
o 10 d 12/12/1908 Pointe à Pitre
+ 22/11/1991 Nice (Alpes Maritimes, 06)
x 02/12/1933 Pointe à Pitre, Marie Jean Charles Adrien **CHARNEAU**, fils de Joseph et Éléonore DAGOMEL
o 07/02/1888 Gourbeyre
+ 18/01/1972 Basse Terre
ax 29/10/1927 Saint Claude, Monique ROLIN
d'où 1 fille
- 3 Sainte-Croix Robert Georges COLLIN de LA RONCIÈRE
o 13/04/1909 Pointe à Pitre
+ 29/02/1996 Ares (Gironde, 33)
ax Simone ROCHE RUILIER³⁹
o 1909⁴⁰
bx 24/04/1943 Pointe à Pitre, Yvette Émilie Jeanne BOURREAU
o 31/03/1921 Pointe à Pitre
+ 16/05/1987 Abymes
d'où 1 fille
- 4 Joseph Marc Jean COLLIN de LA RONCIÈRE
o 25/04/1913 Pointe à Pitre
+ 03/10/2009 Le Lamentin (Guadeloupe) (FC)
x 11/03/1939 Pointe à Pitre, Suzanne Georges Marie MARTIN, fille d'Emmanuel et Berthe ANDRÈS⁴¹
o 14/07/1910 Basse Terre
+ 21/11/1988 Abymes
d'où 7 enfants

³⁷ L'îlet où elle et Max sont décédés se nomme sur la carte « îlet Chasse » du nom du premier propriétaire. Îlet des La Roncière depuis 3 générations (FC).

³⁸ « Les Charneau en Guadeloupe », *Marie Romailat*, GHC 73, juillet-août 1995, p. 1394-1399 (article mis en ligne sur le site de GHC et « pillé » dans des généalogies sur Geneanet qui, sauf rares exceptions, n'en citent pas la source...)

³⁹ Son nom de naissance est Roche, mais elle signait avec le nom de son beau-père (2^{ème} époux de sa mère) qui s'appelait Ruillier (FC).

⁴⁰ D'après ma mère (FC).

⁴¹ Parents : arbre de Gérard Robert Claret, grc sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 Marie Antoine Huguette COLLIN de LA RONCIÈRE

o 18/01/1921 Pointe à Pitre

+ 28/05/2014 Metz (Moselle, 57) ; 93 ans

obsèques 02/06/2014 Sainte Lucie, Metz Vallières

x 19/08/1944 Pointe à Pitre, Marius **CARDINALE**, fils de Salvatore et Maria Maddalena
Adelaide PAGANO

o 03/03/1907 La Calle (Algérie)

+ 22/03/1985 Montmorency (Val d'Oise, 95)

d'où 3 fils

Sources :

Registres de catholicité et d'état civil, actes notariés et :

(A) Généalogie établie par *Marius Cardinale*

(B) Minutier central de Paris, recherches de *Pierre Bardin*

(C) Généalogie établie par *Marily Gouyé Pétrélluzzi*

(D) Postérité à la Guadeloupe de Jean Baptiste Claude Collin de La Roncière et biographie de son arrière-petit-fils Sainte-Croix Collin de La Roncière in *Genesis 9*, décembre 2001, p. 99-104

(FC) Compléments et corrections, par relecture attentive, de *Francis Cardinale*, d'après recherches et informations réunies par son père, sa mère et lui-même.

Nota : les actes à la Guadeloupe dont les dates et lieux figurent sur les sources ci-dessus ont été systématiquement vérifiés, dans la mesure du possible, et les informations données dans l'acte prises en compte. Nous sommes reconnaissants envers ces généalogistes de leur travail qui a grandement facilité le nôtre.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)